

Rodez : les usagers d'un site antiradars en procès

par [Yann Bertrand](#) mardi 10 juin 2014



Pour la première fois, dix internautes qui postaient sur Facebook des indications sur la position des radars seront jugés en correctionnelle, à Rodez (Aveyron) en septembre prochain. La justice leur reproche d'avoir utilisé "un appareil ou un dispositif de nature à détecter les radars". Des groupes de ce genre existent par centaines sur Internet, se plaçant pour l'instant dans un vide juridique.

Que risquent les contributeurs au groupe Facebook "qui te dit où est la police en Aveyron", fort de près de 9.000 membres ? A priori, rien selon l'avocat Me Rémy Josseaume, qui estime que l'interdiction des avertisseurs radars - qui ne peuvent en principe signaler que des "zones dangereuses" -, effective depuis un décret du 4 janvier 2012, ne concerne pas les sites rassemblant une communauté sur Internet. Il défend dix usagers du site aveyronnais, renvoyés en correctionnelle, le 9 septembre prochain, pour avoir plus ou moins ouvertement donné des indications sur la localisation des policiers dans le département, et donc des radars.

Mais la justice n'a pas le même avis. Pour la première fois, un procès se tiendra donc à l'automne prochain, sur initiative du procureur de l'Aveyron Yves Delpérié. Dans *Le Figaro*, il s'explique : *"Je suis réveillé toutes les nuits, car des gens se tuent sur la route. C'est lamentable que certains préviennent de l'installation des radars"*. Pour lui, il s'agit de *"gens qui cherchent à échapper à la loi"*, même si en l'espèce la loi, justement, ne précise pas clairement quelles peuvent être les sanctions appliquées.

Cependant, certains des dix prévenus seront également jugés pour "outrages", à cause de noms d'oiseaux dont ils affublaient les policiers sur la page Facebook incriminée.

Le procès qui se tiendra en septembre prochain posera certainement beaucoup plus de questions qu'il n'apportera de réponses, en l'absence de textes spécifiques sur le sujet. Les groupes antiradars, sur lesquels les internautes communiquent parfois de façon codée, se multiplient sur Internet.